



Liberté
Égalité
Fraternité
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction régionale des Finances publiques de la Réunion
7 avenue André Malraux
CS 21015
97744 ST DENIS CEDEX 9

## ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE en vue d'autoriser la vente de biens meubles saisis

## La Directrice régionale des finances publiques de la Réunion, par intérim Administratrice de l'Etat

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R\* 260 A-1;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011;

**Vu** l'arrêté en date du 22 août 2023 portant désignation de **Mme Christelle PORTIER**, administratrice de l'état, en qualité de Directrice régionale des finances publiques de La Réunion, par intérim compter du 19 septembre 2023

## Arrête:

Art. 1<sup>er</sup>. – Délégation de signature est accordée à M. Hamadi LASSOUED, administrateur des finances publiques adjoint en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de la Réunion.

Saint-Denis, le 19 septembre 2023

Christelle PORTIER